Niveau(x) d'enseignement: 3 Numéro EDUQ : 9870339
Centre d'intérêt: 720

Enseignement moral et religieux protestant : cinquième année / Direction de l'enseignement protestant. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, c1986.
16 p. ; 28 cm. -- (Programme d'études / Direction de l'enseignement protestant du Québec. Primaire)

Version anglaise« publ. ss le titre : Protestant moral and religious education : level 5. Code: 65-1500A. Code: 65-1500 ; 8687-563 ; DL 86-3-2183.

ISBN 2-550-13506-7

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province) Direction de l'enseignement protestant

Descripteur(s): Enseignement moral * Enseignement religieux * Ecole protestante * Programme d'enseignement * Primaire (Ordre d'enseignement)

La brochure présente le programme révisé d'enseignement moral et religieux pour les élèves des écoles protestantes de cinquième année du primaire. Le thème général en cinquième année est l'éveil de la conscience. Le programme est divisé en trois modules: 1. l'histoire judéo-chrétienne; 2. la célébration; 3. les relations personnelles et sociales. Pour chaque module, on indique son objectif général; ses objectifs terminaux; ses objectifs intermédiaires; le contenu. En conclusion, on précise une méthode d'évaluation des apprentissages en enseignement moral et religieux.

Type de document: d

programme d'études

PRIMAIRE

# ENSEIGNEMENT MORAL ET RELIGIEUX PROTESTANT

## CINQUIÈME ANNÉE

Québec

EDUQ 8870339

# programme d'études

## PRIMAIRE

## ENSEIGNEMENT MORAL ET RELIGIEUX PROTESTANT

### CINQUIÈME ANNÉE

Direction de l'enseignement protestant

Approuvé par le Comité protestant
du Conseil supérieur de l'éducation
en mai 1983

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1986

ISBN 2-550-13506-7

Dépôt légal — deuxième trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec

*Il m'est agréable de confirmer que le programme d'études intitulé:* Enseignement moral et religieux protestant, cinquième année du primaire, *édicté en conformité avec l'article 3 du Règlement concernant le régime pédagogique du primaire, a reçu l'approbation du Comité protestant du Conseil supérieur de l'éducation. J'autorise l'utilisation dudit programme à compter du 1er janvier 1986 dans toutes les écoles où se donne l'enseignement moral et religieux protestant.*

*Le Ministre de l'Éducation*

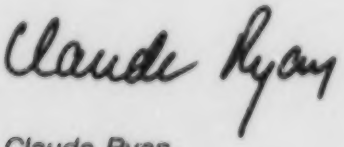

*Claude Ryan*

# Préface

L'un des aspects qui distingue l'enseignement public au Québec a été et continue d'être le caractère confessionnel de son système scolaire. Bien que l'usage du terme « confessionnel » pour qualifier le système soit récent, il n'en décrit pas moins une réalité qui remonte au tout début de l'enseignement public. Le défi que devaient alors relever les législateurs et les éducateurs était celui d'instaurer un seul système d'éducation tout en respectant les diversités tant religieuses que culturelles. Les législateurs ont relevé ce défi en accordant à la minorité religieuse le droit de se déclarer dissidente de la majorité et de fonder des écoles qui refléteraient ses propres valeurs et ses propres traditions. En inscrivant dans la Loi ce droit fondamental, désormais enraciné dans les traditions et l'esprit du peuple québécois, le législateur, plutôt que de céder à la facilité — en évacuant la dimension religieuse — a préféré protéger le respect de l'option religieuse.

# Programme révisé d'enseignement moral et religieux au primaire

## Introduction

Le programme révisé d'enseignement moral et religieux au primaire a été conçu pour les élèves des écoles protestantes du Québec. Le pluralisme inhérent au protestantisme, qui exclut l'endoctrinement, permet de façonner le programme de telle sorte que l'on y respecte à la fois les buts de l'enseignement protestant et la conscience des élèves et du personnel non-protestants. En effet, il revient aux écoles protestantes de transmettre les valeurs et les attitudes de la communauté protestante; l'engagement par rapport à la théologie protestante relève cependant davantage de la famille et de l'Église.

L'enseignement moral et religieux va inévitablement au-delà de la transmission de connaissances. Il exige aussi l'apprentissage d'attitudes et d'habiletés. En tant que tel, son but est de créer un climat de respect du prochain et de partage qui permet de reconnaître la valeur de l'individu et de son environnement social. Le programme devrait aider l'élève à bâtir sa propre échelle de valeurs et à acquérir les connaissances lui permettant de mieux vivre dans un monde en évolution rapide.

## Cadre d'élaboration du programme

Nous avons adopté un cadre d'élaboration commun à toutes les classes du programme. Ce cadre préconise le développement hiérarchique en partant des généralités pour en arriver à des éléments particuliers:
Thème → Sujet → Objectif général → Objectif terminal → Objectif intermédiaire → Aperçu du contenu.

Afin de favoriser la compréhension du programme décrit aux pages suivantes, voici une définition des termes principaux qui y sont utilisés:

| | |
|---|---|
| **Thème** | Nous avons choisi l'approche thématique dans la conception du programme d'études afin de le mieux structurer. Les thèmes, en plus de bien cerner les éléments particuliers à chaque année d'études, reflètent la nature évolutive du programme. |
| **Sujet** | Alors que le thème fournit un centre d'intérêt pour toute l'année scolaire, les titres des sujets indiquent avec plus de précision le contenu à étudier dans chacun des modules constituant l'ensemble du travail de l'année. |
| **Objectif général** | L'objectif général représente l'énoncé des intentions et reflète le but d'un module d'étude en particulier. |
| **Objectifs terminaux** | Les objectifs terminaux découlent de l'objectif général et décrivent en des termes plus précis l'évolution prévue chez les élèves au cours d'une période donnée. |
| **Objectifs intermédiaires** | En termes de psychologie du comportement, les objectifs intermédiaires décrivent les activités d'apprentissage favorables à l'atteinte de l'objectif terminal. |
| **Aperçu du contenu** | L'aperçu du contenu fournit une liste des sujets à étudier dans le cadre de chaque objectif intermédiaire. Cette liste sert aussi de point de départ à un développement complémentaire des sujets de la part de l'enseignant. |

Le programme est divisé en trois modules: l'histoire judéo-chrétienne, la célébration et les relations personnelles et sociales. Ces trois modules sont étroitement reliés et peuvent être abordés l'un après l'autre ou parallèlement. Tout à fait complémentaires, ces trois éléments constituent des unités d'études obligatoires.

## Module 1
## L'histoire judéo-chrétienne

Le recours aux histoires comme démarche pédagogique est probablement aussi ancienne que l'homme. Chaque tradition comporte ses propres récits et, mieux encore, la tradition elle-même est généralement transmise par son histoire. Les aînés, avec la sagesse qui leur est propre, ont toujours raconté des histoires aux jeunes qui, de génération en génération, semblent écouter avec la même fascination. L'homme semble avoir besoin de raconter et d'entendre des histoires. Les enfants évoluent dans un monde d'histoires.

Dans la tradition protestante, l'accent est mis sur les histoires tirées de la Bible. En effet, cette tradition repose sur le fait que chacun connaît la Bible. Les enfants y trouvent des histoires leur permettant de mieux connaître les traditions de leurs ancêtres et, par conséquent, y découvrent une parcelle de leur propre identité. La beauté de « l'histoire » réside dans le fait que chaque élève a la possibilité d'y trouver sa propre interprétation de la vie.

Le programme de cinquième année repose principalement sur des récits faisant intervenir les valeurs vécues au sein de la collectivité.

THÈME: **Éveil de la conscience** CLASSE: **5e année**

SUJET: **L'histoire judéo-chrétienne** MODULE: **1**

OBJECTIF GÉNÉRAL: **Connaître l'histoire de David et l'histoire de Jésus et comprendre les valeurs qui sous-tendent leurs actes.**

| Objectifs terminaux | Objectifs intermédiaires | Contenu |
|---|---|---|
| L'élève sera en mesure | L'élève sera en mesure | **L'histoire de David** |
| 1.0 de démontrer qu'il connaît l'histoire de David et de montrer de l'empathie pour les valeurs qui ont guidé sa conduite et ses rapports avec son entourage. | 1.1 de raconter l'histoire de Samuel et de Saül pour mieux situer l'histoire de David. | 1.1.1 **Le peuple demande un roi** (I Sam. 7:15 — 8:22)<br>1.1.2 **Saül est proclamé roi** (I Sam. 10:1-27)<br>1.1.3 **Saül désobéit à Dieu** (I Sam. 14:47 — 15:35) |
| | 1.2 de donner les raisons pour lesquelles David a été choisi pour être roi. | 1.2.1 **David, fils de Jessé** (I Sam. 16:1-23) |
| | 1.3 de montrer les liens entre le psaume 23 et le combat de David et de Goliath. | 1.3.1 **Psaume 23**<br>1.3.2 **David et Goliath** (I Sam. 17:1-54) |
| | 1.4 de décrire le comportement de David envers le roi Saül. | 1.4.1 **La jalousie de Saül** (I Sam. 17:55 — 18:19)<br>1.4.2 **David et Saül dans la grotte** (I Sam. 24:1-22)<br>1.4.3 **David épouse la fille de Saül** (I Sam. 18:20-30) |
| | 1.5 de décrire les sentiments que David et Jonathan ont l'un pour l'autre. | 1.5.1 **David et Jonathan** (I Sam. 20:1-42) |
| | 1.6 de décrire ce qu'a ressenti David lorsqu'il a appris la mort de Jonathan et de Saül. | 1.6.1 **Mort de Saül et de Jonathan** (I Sam. 31:1 — II Sam. 1:16)<br>1.6.2 **Élégie de David** (II Sam. 1:19-27) |

| Objectifs terminaux | Objectifs intermédiaires | Contenu |
|---|---|---|
| | 1.7 de raconter les premières journées de David à la tête du Royaume, | 1.7.1 **Le roi David** (II Sam. 2:4 — 6:18) |
| | 1.8 d'expliquer la bonté de David envers le fils de Jonathan, | 1.8.1 **David se soucie du fils de Jonathan** (II Sam. 9:1-13) |
| | 1.9 de décrire ce qu'a ressenti David lorsqu'il s'est aperçu qu'il avait désobéi aux commandements de Dieu, | 1.9.1 **David et Bethsabée** (II Sam. 11:1 — 12:25) |
| | 1.10 d'expliquer la réaction de David à la mort d'Absalon, | 1.10.1 **David et Absalon** (II Sam. 15:1 — 18:33) |
| | 1.11 de citer les conseils que David a donnés à son fils en ce qui concerne les qualités que possède un bon roi, | 1.11.1 **Mort de David** (I Rois 2:1-10) |
| | | **L'histoire de Jésus** |
| 2.0 de démontrer une bonne compréhension des valeurs incarnées par Jésus. | 2.1 d'expliquer la raison pour laquelle Jésus a demandé à Jean de le baptiser, | 2.1.1 **Baptême de Jésus** (Mt 3:13-17) |
| | 2.2 d'énumérer les objectifs du ministère de Jésus. | 2.2.1 **Tentation au désert** (Luc 4:1-19 |
| | 2.3 d'établir le rapport entre l'histoire de la guérison du paralytique et un des objectifs déjà énumérés, | 2.3.1 **Jésus guérit l'homme paralysé** (Luc 5:17-26) |
| | 2.4 de citer des raisons pour lesquelles les valeurs de Jésus étaient impopulaires auprès des autorités, | 2.4.1 **Les ennemis de Jésus complotent afin de le tuer** (Jn 11:45-57; Luc 16:9-15; 19:45-48) |
| | 2.5 d'établir le contraste entre l'entrée de Jésus à Jérusalem et l'entrée généralement réservée à un roi, | 2.5.1 **Entrée à Jérusalem** (Mt 21:1-11) |
| | 2.6 d'illustrer la signification du dernier commandement de Dieu. | 2.6.1 **Le dernier repas** (Jn 13:1-35) |

## Module 2
## La célébration

Dans l'avant-propos de son livre **World Religions for the Classroom**, Dorothy Dixon nous dit que la religion, dans son sens le plus large, devient le moyen par lequel l'homme se situe individuellement ou en groupe par rapport au sens suprême ou ultime de sa vie.* Il est donc important que le milieu scolaire contribue à faire prendre conscience des multiples façons dont l'homme se situe par rapport au « sens suprême » de son existence. Le but de cette activité pédagogique est d'alimenter chez l'élève, la tendance innée à s'interroger sur le mystère de la vie, tout en développant chez lui le respect de ses traditions et des traditions des autres.

Le recours à la célébration est un moyen pédagogique efficace qui permet de révéler aux élèves comment les gens se rattachent au « sens ultime et suprême de la vie ». À travers les célébrations, on rend l'élève conscient de la signification des événements qui font partie de la vie quotidienne. L'élève qui apprend à connaître les fêtes religieuses, et à y participer de façon à ne pas trahir sa conscience individuelle et la tradition religieuse de sa famille, comprendra mieux son rôle d'individu, d'héritier d'une tradition et d'être humain.

La célébration fait aussi partie intégrante de la joie de vivre. Les élèves peuvent y découvrir la beauté d'une saison qui naît, la joie d'un anniversaire, et peuvent également saisir l'aspect universel des fêtes et des réjouissances.

L'élève de cinquième année prendra de plus en plus conscience de la diversité des pratiques religieuses de différentes cultures à travers le monde.

* Dorothy Dixon, *World Religions for the Classroom* (West Mystic, Conn.: Twenty-third Publications, 1975), p. 10.

THÈME: **Éveil de la conscience** CLASSE: **5e année**

SUJET: **La célébration** MODULE: **2**

OBJECTIF GÉNÉRAL: **Prendre conscience de la variété des pratiques religieuses dans diverses cultures.**

| Objectifs terminaux | Objectifs intermédiaires | Contenu |
|---|---|---|
| L'élève sera en mesure | L'élève sera en mesure | |
| 1.0 de démontrer du respect pour la diversité des pratiques religieuses. | 1.1 de décrire les pratiques quotidiennes d'au moins quatre traditions religieuses, | 1.1.1 **Pratiques religieuses quotidiennes**<br>— prières quotidiennes (islam, christianisme, judaïsme, hindouisme |
| | 1.2 de décrire les pratiques hebdomadaires d'au moins deux traditions religieuses, | 1.2.1 **Pratiques religieuses hebdomadaires**<br>— culte religieux dominical (protestantisme)<br>— célébration eucharistique (catholicisme)<br>— sabbat (judaïsme)<br>— prière du vendredi (islam) |
| | 1.3 de décrire la célébration du Nouvel An pour au moins deux communautés religieuses, | 1.3.1 **Célébration du Nouvel An**<br>— bénédiction paternelle (catholicisme)<br>— Roch Hachana (judaïsme)<br>— le Nouvel An chinois (bouddhisme, shintoïsme)<br>— Divali (hindouisme)<br>— * |
| | 1.4 de décrire la célébration d'un événement annuel pour au moins deux peuples autochtones. | 1.4.1 **Célébration chez les autochtones**<br>— retour du caribou (Inuits)<br>— Action de Grâces au milieu de l'hiver (Mohicans)<br>— * |

* On pourra ajouter d'autres fêtes à cette liste, selon la composition de la classe.

## Module 3
## Les relations personnelles et sociales

Fidèle à la tradition protestante qui se veut ouverte à la remise en question et à l'expérience de chaque individu, ce module présente la croissance et le développement humain dans un contexte de liberté intellectuelle, de responsabilité et de respect tant à l'égard de soi-même que des autres.

Ce module est par conséquent conçu pour aider l'élève à choisir lui-même ses valeurs personnelles. Dans ce contexte, il recevra une information qui correspond à son niveau de développement et qui lui permettra d'adopter une attitude positive envers lui-même.

Le présent module met l'accent sur l'enfant et sur les relations de plus en plus nombreuses qu'il entretient avec son milieu.

THÈME: **Éveil de la conscience** CLASSE: **5e année**

SUJET: **Les relations avec les autres** MODULE: **3**

OBJECTIF GÉNÉRAL: **Prendre conscience des changements qui se produisent à la puberté et des responsabilités qui en découlent.**

| Objectifs terminaux | Objectifs intermédiaires | Contenu |
|---|---|---|
| L'élève sera en mesure | L'élève sera en mesure | |
| 1.0 de comprendre les changements associés à la puberté, | 1.1 d'expliquer les changements physiques qui se produisent à la puberté, | 1.1.1 **Caractéristiques sexuelles secondaires**<br>— chez les garçons<br>— chez les filles |
| | 1.2 de distinguer les changements physiques qui se produisent à la puberté, | 1.2.1 **Les personnes croissent à leur propre rythme**<br>— développement physique<br>— développement émotionnel<br>— différences personnelles |
| 2.0 de prendre conscience d'un comportement responsable à adopter dans ses relations avec les autres. | 2.1 de décrire trois aspects de sa personnalité qu'il aimerait que les autres respectent, | 2.1.1 **Un regard sur soi-même**<br>— talents<br>— limites<br>— priorités<br>— aspirations<br>— besoins physiques et émotionnels<br>— etc. |
| | 2.2 de décrire trois facteurs extérieurs qui influencent son comportement, | 2.2.1 **Ce qui influence le comportement des jeunes à la puberté**<br>— la famille<br>— les amis<br>— la société et ses institutions<br>— les médias |
| | 2.3 d'énumérer les facteurs à prendre en considération dans ses relations avec les autres, | 2.3.1 **En relation avec les autres**<br>— faire montre de respect et de compréhension<br>— communiquer efficacement<br>— s'entraider<br>— être juste |
| | 2.4 de décrire le comportement approprié d'une personne dans une situation sociale donnée. | 2.4.1 **Le comportement à adopter avec les autres**<br>— avec la famille<br>— avec les amis<br>— avec les camarades de classe<br>— avec les adultes |

# L'évaluation des apprentissages

L'évaluation des apprentissages est un processus visant à juger de la situation d'un élève en certains domaines de son développement en vue de prendre les meilleures décisions possibles relatives à son cheminement ultérieur. Dans la pratique pédagogique courante, elle sert surtout à déterminer le niveau d'atteinte des objectifs de formation par les élèves. Quelle que soit l'ampleur de la réalité qu'elle recouvre, l'évaluation consiste à recueillir des renseignements (c'est ici que se situe la mesure), à les analyser et à les interpréter de façon circonstancielle en vue d'un jugement aussi juste que possible.

Ces considérations établissent clairement la place de la mesure dans le processus d'évaluation. Elle n'en est qu'une phase et, à ce titre, les instruments de mesure (épreuves d'examens, tests, etc.) n'existent que pour servir l'ensemble de ce processus.

## Évaluation formative

L'évaluation formative est orientée vers une aide pédagogique immédiate auprès de l'élève.

1) Elle a pour but d'informer l'élève et l'enseignant sur le degré d'atteinte de chacun des objectifs d'un programme ainsi que sur la démarche d'apprentissage de l'élève. Elle permet donc de déceler où et en quoi l'élève éprouve des difficultés afin de lui suggérer ou de lui faire découvrir des moyens de progresser. Aussi, peut-elle se situer au début, soit au milieu ou à la fin d'une ou de plusieurs activités d'apprentissage, le but étant la progression personnelle.

2) Elle peut consister, au point de départ, en une évaluation des acquis des élèves pour servir de base à la confection d'un programme d'études leur convenant. La valeur diagnostique de tout le processus d'évaluation formative se trouve ainsi mise à profit.

Les décisions qui en découlent sont strictement d'ordre pédagogique. L'enseignant pourra, par exemple, modifier sa planification, ses stratégies, ses attitudes, l'environnement, et proposer de nouvelles activités d'apprentissage à l'élève. Celui-ci pourra, de son côté, modifier ses stratégies d'apprentissage.

## Évaluation sommative

L'évaluation sommative intervient à la fin d'une série de tâches d'apprentissage comme partie importante du programme. Elle sert à informer l'élève et l'enseignant sur la maîtrise d'un ensemble d'objectifs. Les épreuves de fin d'étape, par exemple, servent à l'évaluation sommative.

Lorsque l'information recherchée concerne l'apprentissage que les élèves ont réalisé dans un programme donné, l'évaluation sommative peut se faire au tout début ou à la fin de l'application de ce programme. Si l'on compare cette évaluation initiale à celle qui est réalisée à la fin du programme, il devient alors possible d'observer les changements obtenus chez l'élève.

Les décisions qui en découlent peuvent être d'ordre pédagogique ou d'ordre administratif. Ce sont d'ailleurs les résultats de l'évaluation sommative qui sont le plus souvent communiqués aux parents.

## Évaluation en Enseignement moral et religieux

L'évaluation est liée aux objectifs élaborés pour chaque classe du programme d'Enseignement moral et religieux. Sur les plans cognitif et affectif, les objectifs englobent non seulement la connaissance et les aptitudes à acquérir, mais aussi les attitudes et les valeurs qui devraient en favoriser l'apprentissage.

L'évaluation dans le domaine cognitif peut être effectuée au moyen d'une infinie variété d'apprentissages scolaires. Pour n'en nommer que quelques-unes, au deuxième cycle du primaire: la narration, la rédaction, le dessin, la peinture et la simulation. L'évaluation du domaine affectif dépend surtout de l'habileté à observer les comportements et les attitudes. Bien que l'acquisition de certaines valeurs ne puisse se mesurer avec une précision mathématique, le développement de bonnes habitudes de travail, la participation active en classe et l'engagement personnel jouent un rôle très important dans le processus d'évaluation. L'élève doit être encouragé à prendre en main sa formation, en développant son esprit critique et en participant à son auto-évaluation.